

avait imaginé de fonder dans le protestantisme une association du même genre. Il pria le vénérable religieux de vouloir bien lui communiquer les règlements des Filles de Saint-Vincent de Paul. Le R. P. Etienne se prêta à ses désirs, et il porta la condescendance jusqu'à lui faire visiter plusieurs établissements de charité. Ce brave protestant, après avoir été ainsi traité, ne se possédait pas de joie en pensant qu'il allait doter son pays d'établissements pareils. Le révérend Père lui dit : « J'admire vos intentions, votre volonté ; mais je vous déclare que vous ne réussirez pas. — Eh ! pourquoi donc ? s'écria le protestant, ne m'avez-vous pas fourni toutes les instructions ? — C'est vrai, répliqua le P. Etienne, je vous ai donné la machine ; mais il vous manque la vapeur. »

Causes de béatification. — Le 19 mai, la Sacrée Congrégation des Rites a tenu une séance pour la révision des Écrits de plusieurs vénérables, en particulier de la vénérable servante de Dieu Madeleine-Sophie Barat, fondatrice des Dames du Sacré-Cœur, et du vénérable serviteur de Dieu Michel Garicoïts, fondateur de la congrégation des prêtres du Sacré-Cœur de Jésus.

Le jour de la fête de l'Ascension, ont été solennellement promulgués au Vatican, en présence du Souverain Pontife et sur son ordre, les décrets de la Sacrée Congrégation des Rites concernant l'héroïcité des vertus du vénérable Etienne Belle-sini, de l'ordre des Augustins, curé du célèbre sanctuaire de Notre-Dame du Bon Conseil à Gennazzano ; et de la vénérable sœur Marie du Crucifix, de l'ordre franciscain de la stricte observance, au diocèse de Naples.

Angleterre. — Les journaux de Londres publient une déclaration collective de l'épiscopat anglais, au sujet du projet de loi que le gouvernement vient de présenter à la Chambre des Communes sur l'éducation.

S. Em. le cardinal Vaughan et ses collègues dans l'épiscopat approuvent le principe du *bill*, qui reconnaît les écoles volontaires et chrétiennes comme faisant partie du système d'éducation nationale.

Néanmoins les évêques anglais, sur certaines clauses du *bill*, présentent des critiques et des observations qui en montrent les côtés fâcheux. Les grands journaux anglais ne sont nullement scandalisés de cette intervention cléricale.